



CONSTITUTION DU FOND DE DOSSIER

Demandes d'agrément des opérateurs de traitement des déchets

À noter : Les recommandations de l'administration sont indiquées *en bleu*.

A. INSTALLATION ET PROCEDES

1. Description de l'installation et des équipements associés

Descriptif détaillé du site, des équipements et infrastructures requis pour le traitement et leur localisation exacte sur le site

2. Description du procédé de traitement

Descriptif du/des mode(s) de traitement, des différentes phases de traitement, des procédures, ...

3. Capacité de stockage (*exprimée en tonne et/ou m³*)

4. Capacité annuelle maximale de traitement (*exprimée en tonne et/ou m³*)

5. Effectif dédié au fonctionnement de l'installation de traitement

6. Modalités d'élimination des déchets issus des activités de traitement

À renseigner uniquement dans le cas où votre activité génère des déchets autres que ceux dont fait l'objet l'agrément.

Type de déchet ou fraction de déchet	Conditionnement	Quantité	Débouché ou mode d'élimination	Destinataire
Ex : boues d'hydrocarbure	Fûts		Exportation	Opérateur agréé

7. Descriptions des mesures de sécurité mises en œuvre, des instructions de nettoyage et de maintenance

Descriptif des procédures internes de sécurité, y compris la fréquence de vérification des dispositifs de sécurité, matériel et équipement de protection, et mesures prises en cas de déversement accidentel

B. CAS DE LA DEPOLLUTION

1. Nature des produits dangereux extraits

Liste des produits et équipements pouvant contenir des polluants

2. Procédures spécifiques aux activités de dépollution

Descriptif des modes opératoires et dispositions particulières pour éviter tout rejet polluant dans le milieu naturel

C. CAS DE LA REUTILISATION / REEMPLOI

1. Description des opérations de préparation à la réutilisation / réemploi

2. Description des modalités de remise en circulation des produits reconditionnés

Moyens de suivi des quantités admises et reconditionnées pour leur remise en circulation

3. Garanties fournies sur les produits remis en circulation



CONSTITUTION DU FOND DE DOSSIER

Demandes d'agrément des opérateurs de traitement des déchets

D. CAS DU CONDITIONNEMENT POUR EXPORTATION DES DÉCHETS

1. Description des modalités de stockage et de conditionnement

Descriptif détaillé des mesures internes et dispositions pour éviter ou contenir tout déversement accidentel.

2. Description du procédé de traitement à l'export

E. TRAÇABILITÉ DES DÉCHETS

1. Moyens mis en place pour assurer la traçabilité de la gestion des déchets existants ou envisagés

Descriptif détaillé des mesures internes.

Registre d'admission et de sortie des déchets

Mode d'archivage des bordereaux de suivi des déchets et moyens de mise à disposition du registre interne.

2. Description du procédé de traitement à l'export

- *Identité de l'entreprise extérieure et localisation*

- *Description détaillée du procédé de traitement et équipements mis en œuvre*

- *Nature des produits de valorisation, débouchés, et résidus issus du procédé*

- *Références du pays concerné des autorisations ou agréments détenus pour le transport, l'admission et le traitement des déchets exportés (permis, licence, accréditations).*